

Nombre de conseillers

en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

L'an deux mille dix-neuf, le dix-sept décembre, à 20 heures 00, le conseil municipal de la commune de SAINT-NIC dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Mme Annie KERHASCOET, Maire.

Date de convocation : 10 décembre 2019

Présents : Mme Annie KERHASCOET, Mmes et Mrs Jean-Pierre CANN, Christine LELIEVRE, Marie-Pierre BERGER, Yannick DUPONT, Jean RANNOU, Gérard MOREL, Joseph YVINEC, Murielle ROGNANT, Gérard WAGENER, Jean LE BERRE, Jean-Michel BIRIEN, J-Yves LAROUR.

Excusés : M. Jacques LE ROUX (pouvoir à C. LELIEVRE)

Absent : M. Jean-Yves LE GRAND

Secrétaire de séance : M. Jean-Yves LAROUR

DB2019-58

TARIFS COMMUNAUX 2020 :
PHOTOCOPIES – ABONNEMENTS BIBLIOTHÈQUE - CIMETIÈRE

Exposé de Mme BERGER, adjointe chargée des finances :

Sur proposition de la commission des finances, le conseil municipal est invité à valider les tarifs communaux suivants : photocopies- abonnements bibliothèque – cimetière pour l'année 2020 tels qu'indiqués ci-après :

PHOTOCOPIE A4 NOIR & BLANC		0,18 €
BIBLIOTHEQUE		Gratuit
CIMETIERE 2/3 budget commune 1/3 budget CCAS	Concessions	150 €/2m2 pour 15 ans
	Columbarium	350 €/4 places pour 15 ans
	Cave-urnes	350 €/4 places pour 15 ans

Entendu cet exposé et après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

ACCEPTE les tarifs proposés applicables au 1^{er} janvier 2020 et **AUTORISE** la maire à signer tout document à intervenir résultant de ces décisions.

Pour extrait conforme
Le 18 décembre 2019
La maire,
Annie KERHASCOET

Certifié exécutoire